

Vingtième session du Groupe de travail de l'Examen périodique universel

(27 octobre – 7 novembre 2014)

16

Fidji

Intervention du Représentant Permanent de la France

Genève, le mercredi 29 octobre 2014 (matin)

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord saluer le Ministre de la Justice des Fidji, M. Aiyaz Sayed-Khaiyum, ainsi que la délégation fidjienne.

La France salue les progrès réalisés par la République des Fidji en matière de droits de l'Homme, avec en particulier le rétablissement de la démocratie parlementaire.

Elle salue la mise en place de la nouvelle Constitution en septembre 2013 qui a notamment mis fin à des discriminations ethniques importantes.

La France encourage la République des Fidji à poursuivre ses efforts en matière de droits de l'Homme.

La France souhaiterait adresser les recommandations suivantes à la République des Fidji :

- Abolir complètement et définitivement la peine de mort, pour tous les crimes;
- Protéger et promouvoir la liberté d'expression et la diversité des médias;
- Veiller au respect de la liberté de réunion et d'association, y compris par l'exercice de la liberté syndicale.

Je vous remercie./.